Atelier musicaux - Assemblée Générale du 01 juin 2026

Rapport moral du président

Année scolaire 2025-2026

Une année stable, plutôt satisfaisante, mais un équilibre fragile !

Le contexte

Nous avons terminé l'année scolaire 2024–2025 en vous informant que notre bilan financier 2024 était déficitaire et qu'il était probable que l'exercice 2025 le soit aussi.

L'analyse réalisée par notre experte-comptable avait mis en évidence un modèle économique qui ne fonctionnait plus dans la conjoncture actuelle et difficilement viable à long terme, notamment en raison d'une trop forte dépendance aux subventions des collectivités locales.

Comme de nombreuses associations, nous subissons depuis plusieurs années une baisse des financements publics.

À cela s'ajoutent des frais de structure en constante augmentation : hausse du loyer, augmentation importante du coût de l'énergie, hausse régulière des rémunérations et des charges sociales / cotisations patronales.

Les actions

Dans ce contexte, nous avons été contraints de revoir notre grille tarifaire pour la rentrée 2025–2026, afin de réduire progressivement notre dépendance aux financements publics, tout en préservant l'identité de notre école : l'apprentissage à tout âge et la pratique collective amateur.

Cette décision a fait l'objet de nombreuses réflexions et la hausse de certaines activités n'a pas été prise de gaieté de cœur. Nous avons pleinement conscience de ce que représente financièrement, pour un adhérent, une année aux Ateliers Musicaux.

Mais il en va de la survie de la structure.

En complément de la refonte de notre grille tarifaire, nous avons mis l'accent sur le développement des prestations extérieures. Cette source de financement complémentaire présente l'avantage de ne pas mobiliser nos locaux, déjà fortement sollicités.

Résultats

→Pour l'exercice financier de 2025, finalement un exercice bénéficiaire (détail dans le rapport financier)

Les explications :

Malgré la refonte de nos tarifs, nous avons conservé un niveau d'adhésion équivalent à celui de l'année précédente. Nous observons même une hausse de la demande pour les cours individuels en instrument et en chant. L'une des explications réside dans le fait que la plupart des autres écoles, pour des raisons budgétaires, ont abandonné les cours individuels au profit de cours collectifs, moins onéreux.
Nous observons en revanche une tendance à la baisse au niveau des forfaits (Instrument et orchestre, chant et chorale, instrument et formation musicale).
Même si nous conservons un bon niveau d'adhésion le facteur financier joue certainement un rôle sur le contenu du panier moyen de nos adhérents.

Un autre facteur important expliquant ce résultat financier réside dans l'excellent niveau de prestations extérieures réalisées cette année.
Pour l'année scolaire 2025–2026, ce sont 356 heures de cours et d'interventions qui ont été dispensées en dehors de nos locaux (orchestre au collège Sainte-Marie de Nevers, Les P'tits Fontains, La Cité des Pitchouns avec le Metronum pour Rio Loco, etc.).
Sur l'exercice financier 2025, ces prestations ont représenté 6 % de notre chiffre d'affaire.

Points de vigilance pour l'année scolaire 2026 – 2027

Même si notre volonté reste de réduire notre dépendance aux aides publiques, elles ont représenté sur l'exercice 2025 de l'ordre de 8% de notre chiffre d'affaires.
Nous savons que les choix et les contraintes budgétaires des collectivités territoriales ne joueront pas en notre faveur. Nous nous attendons à une baisse des subventions, tant de la part du CD31, qui revoit actuellement son schéma départemental de l'enseignement artistique et donc ses critères d'attribution des subventions, que de la mairie qui souhaite également plus s'engager sur des dispositifs collectifs.

Nous devrons également assumer une hausse prévisible des salaires de l'ordre de 2%.
Nous avons mis en place cette année le télépaiement à distance et le paiement par carte bancaire avec une souplesse de règlements accrue. Cette évolution était importante. Elle a été largement plébiscitée par les adhérents et a été rendue possible grâce à notre nouveau logiciel de gestion adopté pour la rentrée 2025–2026.
Toutefois, ce dispositif représente un coût non négligeable, avec des frais de 0,54 % appliqués sur les opérations par carte et des frais fixes sur chaque opération de prélèvement bancaire.

Année scolaire 2026 – 2027 : Objectifs, projets et investissements

Nous devrons toujours veiller à l'équilibre entre les tarifs appliqués pour nos prestations et le coût réel de ces dernières. Cette vigilance est importante, nous ne voulons pas trahir la confiance de nos adhérents ni de l'équipe enseignante et administrative.
La grille tarifaire 2026 – 2027 devra rester en accord avec ces valeurs.

Nous devrons continuer à rester fidèle à ce qui fait l'identité de l'école :

- Ancrage dans le quartier
- Implication au niveau des acteurs de la vie locale
- Son originalité et sa conception « Musique plaisir » (nous ne sommes pas un Conservatoire bis) et le développement de pédagogies dites « alternatives ».
- Son ouverture à tous et à toutes les formes d'expression musicale

La recherche de prestations extérieures reste une priorité stratégique de l'école de même que la satisfaction de notre base d'élèves fidèles.

Nous avons validé en Conseil d'administration l'achat d'une trentaine de chaises neuves. Cet investissement a longtemps été repoussé en raison de son coût relativement important. Mais soyons raisonnable, l'état actuel du parc ne renvoie absolument pas aujourd'hui une bonne image de l'école.

Pour la salle « Boulanger », salle de formation musicale, nous prévoyons également l'achat de tables pliantes et roulantes afin de rendre nos espaces plus flexibles.

Dans le cadre de la santé au travail, nous financerons pour nos enseignants des bouchons d'oreilles moulés filtrants.

Cette prestation sera également proposée aux adhérents qui le souhaiteront, à prix coûtant.

Dernière actualité

Dans le cadre de Cap'Démos, en partenariat avec l'Orchestre National du Capitole, nous avons accueilli aux Ateliers Musicaux 21 élèves pour l'année scolaire 2025–2026.
Le programme initial DÉMOS n'étant plus financé par la Bourse Jeune Musicien du Département, une organisation ainsi qu'un financement spécifique ont dû être mis en place.
Nous avons lancé au mois de mai une campagne d'appel au mécénat afin de financer, dans un premier temps, l'année en cours.
Selon les résultats de cette campagne, le projet DÉMOS pourra être poursuivi. Dans le cas contraire, il sera amené à s'arrêter.